



La Coopération des idées

REVUE D'EDUCATION SOCIALE

Paraissant le 1^{er} et le 16 de chaque mois

Directeur : G. DEHERME



SOMMAIRE :

G. DEHERME.....	<i>Le Syndicalisme.</i>
PAR TOUS.....	<i>Revue des Opinions, des Faits et des Idées.</i>
G. BOURLIER.....	<i>Le Mouvement syndical chez les Instituteurs. II.</i>
G. DEHERME.....	} <i>Les Livres qui font penser.</i>
E. T.....	

Le Numéro : 0 fr. 25

PARIS

LIBRAIRIE DES SCIENCES POLITIQUES ET SOCIALES

MARCEL RIVIÈRE

30, Rue Jacob, 30 — (6^e Arrond.)

LA Coopération des Idées

Revue bi-mensuelle d'Education Sociale

ABONNEMENT : un an France : 4 francs ; Etranger : 6 francs

*Adresser toutes les communications concernant la Rédaction
et la Direction à M. DEHERME, Directeur, à LA SEYNE (Var)*
*Adresser toutes les communications relatives à l'Administration
à M. RIVIÈRE, Editeur*

30, Rue Jacob, PARIS. — Téléphone 816-84

A NOS ABONNÉS

Ceux de nos abonnés qui seront avertis que leur abonnement est terminé sont priés de nous faire parvenir leur renouvellement, pour s'éviter les frais de recouvrement.

Ceux qui ne désirent pas continuer leur abonnement sont priés de refuser au facteur le numéro qui suivra l'avertissement.

L'UNION COOPÉRATIVE

est un journal bi-mensuel, édité par le Comité central de l'Union Coopérative des Sociétés françaises de Consommation. Il contient des articles, des études, des monographies, des renseignements, etc., sur la Coopération en France et à l'Etranger. — L'Union Coopérative doit être lue par tous ceux qui s'intéressent à la Coopération.

Prix du numéro, 0 fr. 20 ; de l'abonnement annuel, 4 fr.
Etranger, 6 fr.

Les abonnements sont reçus : 1, Rue Christine. - PARIS

LE COURRIER DE LA PRESSE

21, Boulevard Montmartre, — PARIS

DIRECTEUR : A. GALLOIS

Le Courrier de la Presse lit 6.000 journaux par jour



La Coopération des idées

LE SYNDICALISME ⁽¹⁾

—)α(—

« Une association créée pour la défense des intérêts professionnels de ses membres » : telle est la définition légale du syndicat. Et l'on sait que ces intérêts peuvent s'opposer parfois à l'intérêt général. Le trade-unionisme l'a souvent montré.

Mais des ouvriers français sont moins soucieux de leurs intérêts immédiats et contingents. Dans leurs syndicats à peine ébauchés, ils ont élaboré d'abord une doctrine. C'est ce « syndicalisme » qui a donné son essor au mouvement ouvrier de ces dernières années. c'est lui qui en a inspiré l'organisation. D'ores et déjà, dans notre histoire sociale, il importe plus que les syndicats eux-mêmes dont il est issu. Cette

(1) *Syndicalisme et Socialisme*, par Griffuelhes, Kritchewsky, Labriola, Lagardelle, R. Michelles ; *La Confédération Générale du Travail*, par E. Pouget ; *La Décomposition du Marxisme*, par Georges Sorel ; *L'Action Syndicaliste*, par Griffuelhes ; *Le Parti Socialiste et la Confédération du Travail*, par Jules Guesde, Lagardelle et E. Vaillant ; *La Confédération Générale du Travail*, par Paul Delesalle ; *La Révolution Sociale ou le Roi*, par Georges Valois.

réaction vitale est le plus grand effort qui ait été tenté pour reconstituer la société française désagrégée depuis plus d'un siècle.

Examinons donc le syndicalisme au point où il en est, dans ses discours véhéments, dans ses manifestations turbulentes et aussi dans son esprit organique qui trop souvent s'ignore.

—)o(—

L'acte constitutif de la Confédération générale du travail, adopté au Congrès de Limoges, en 1895, déclare dans son premier article: « Les éléments constituant la Confédération devront se tenir en dehors de toutes les écoles politiques. »

Mais le syndicalisme n'en est pas resté à cette neutralité indifférente. L'instinct prolétarien est sûr. Le syndicalisme est maintenant vigoureusement anti-politicien, anti-parlementaire. C'est donc qu'il a pris conscience de sa nature organique et de sa mission positive.

La grande tourmente révolutionnaire avait emporté, avec quelques abus, les plus solides institutions de la société française. Sur ces ruines, peu à peu, tous les abus ont reparu, avec beaucoup d'autres; mais non les institutions. Plus d'abri pour le travail; et sous prétexte de liberté, plus de possibilité d'agir — sauf pour l'argent. Car si la Révolution a supprimé les corporations, c'est pour permettre les puissants et funestes syndicats d'agiotage et d'exploitation.

Le Gouvernement, qui n'est plus l'administrateur impartial de la nation, le protecteur des libertés, mais la chose d'un parti victorieux commandité par la haute finance et à son service, le Gouvernement

ne supporte plus, au-dessous, qu'une multitude d'individus épars. Ainsi, les organisations que n'avaient pu détruire d'un coup la rafale révolutionnaire ont été dissoutes peu à peu par les gouvernements monarchiques ou républicains qui se sont succédé depuis. La famille elle-même, en ces derniers temps, a été attaquée. C'est que toute organisation est une force, toute force une possibilité d'agir, donc une liberté, et qu'un gouvernement faible et corrompu, quoique tyrannique et irresponsable, ne se peut maintenir contre aucune liberté réelle. Une famille fortement constituée, c'est déjà, pour lui, un Etat dans l'Etat.

Voyez Clemenceau. Un jour, dans l'opposition (de personnes, non de principes), il écrit: « Chez nous, le syndicat ouvrier se trouve en présence de deux partis: l'un qui favorise son éclosion et veut lui assurer la liberté nécessaire (c'est le parti avancé, allant du simple radical au socialiste-révolutionnaire), l'autre qui lui suscite tous les obstacles, ferme les Bourses du travail, expulse les syndiqués, les frappe spécialement en temps de grève (c'est le parti gouvernemental, exécuteur hypocrite des haines réactionnaires). » Aujourd'hui, au pouvoir à son tour, il s'aperçoit qu'une organisation, si fragile et hésitante qu'elle soit, est un obstacle à la décomposition parlementaire qu'un ministre doit favoriser, — et il n'en veut pas, il n'en peut vouloir.

Le socialisme lui-même s'opposera à toute organisation quand il sera le parti gouvernemental. Un de ses meilleurs penseurs actuels, un marxiste, M. Georges Sorel, nous le dit: « Le parti a pour objet, dans tous les pays et dans tous les temps, de conquérir l'Etat et de l'utiliser au mieux des intérêts du parti

et de ses alliés ».

C'est pourquoi il nous faut admirer le sens pratique du prolétariat syndical, dont l'intuition s'est élevée à hauteur de génie social quand, en 1894, il s'est définitivement détaché du socialisme.

—)o(—

Et ce n'est pas là seulement une attitude d'impulsive révolte anarchique contre tout ce qui est de l'Etat. C'est une instinctive réaction d'ordre. Le syndicalisme, pour lui-même, dans son administration intérieure, n'accepte point le dogme de toutes les anarchies, le suffrage universel, l'absurde déité du nombre. La C.G.T. n'admet que le suffrage par organisation. Ce sont les syndiqués conscients et énergiques qui agissent pour le troupeau aveugle et veule. C'est de quoi s'indignaient récemment *l'Humanité* et *l'Veuil démocratique* en reproduisant ce tableau à propos d'un vote émis au Congrès corporatif d'Amiens :

Rapport de la « Voix du Peuple »

Syndicats ayant voté POUR :	Adhérents
Bouchers-charcutiers d'Amiens.....	7
Habillement et campement.....	7
Lithographes.....	46
Verriers de Martainneville.....	47
Confectionneurs.....	38
Textile.....	51
Total.....	196
	Soit 6 voix
Syndicats ayant voté CONTRE :	Adhérents
Coupeurs-tailleurs d'Amiens.....	450
Typographes.....	200
Tisseurs.....	256
Employés.....	334
Teinturiers.....	750
Chemins de fer.....	4.007
Total.....	2.697
	Soit 6 voix

Conclusion: 196 adhérents avaient droit exactement au même nombre de voix que 2,697 autres.

C'est précisément de ce juste mépris des majorités qu'il faut louer le syndicalisme. Rien ne montre mieux combien il est anti-parlementaire, c'est-à-dire profondément organique.

La C.G.T. est bien une dictature ouvrière. Dictature incohérente encore, peu éclairée, mal exercée? — Là n'est pas la question. Une dictature se redresse, un parlement ne peut que s'enfoncer toujours plus dans la démagogie. On peut être assuré que les vices, les ignorances, les maladresses de la C.G.T., — qui sont graves, certes, — tiennent en grande partie à ce qui subsiste chez ses militants de superstition majoritaire, à la timidité d'une dictature qui n'ose s'avouer.

On me dira que les chefs de la C.G.T. sont des révolutionnaires et des anarchistes et que leurs tendances sont au contraire contenues par la majorité plus modérée. C'est une erreur. Un prolétaire instruit par la pratique, qui prend la direction d'une entreprise, qui assume une responsabilité, quelles que soient ses opinions préconçues, est toujours un prudent empirique.

F. Pelloutier, qui fut le fondateur de la Fédération des Bourses du travail, disait: « Nous sommes les ennemis irrécyclables de tout despotisme, moral ou matériel, individuel ou collectif, c'est-à-dire des lois et des dictatures, y compris celle du prolétariat. » C'est qu'il ne se définissait pas sa propre pensée, embrumée par l'atmosphère des réunions publiques, et qu'il n'imaginait point nettement la portée du courant qu'il contribuait à déterminer. Il est probable que les chefs de la C.G.T. ne sont guère plus avan-

cés et qu'ils contresignerait la déclaration de Pelloutier; mais la pratique les engage dans une autre voie, et cela suffit.

—o(—

Le syndicalisme est une philosophie de l'action sociale, et toute action, pour des praticiens, est éducatrice.

M. Hubert Lagardelle nous dit que « le syndicalisme français est né de la réaction du prolétariat contre la démocratie », — entendons le parlementarisme. Ce n'est pas sa seule réaction.

Ainsi, il réagit contre ce qui menace le plus la civilisation française, le socialisme collectiviste et anarchiste, non seulement parce que le socialisme est un parti prêt à exploiter l'Etat au profit de ses clients, mais encore parce qu'il est une utopie décevante, une rêvasserie de paresseux. « Plus de dogmes ni de formules, nous dit encore M. H. Lagardelle, plus d'incursions vaines sur la société future; plus de plans compendieux d'organisation sociale; mais un sens de la lutte qui s'avive par la pratique, une philosophie de l'action qui donne la première place à l'intuition, et qui proclame que le plus simple ouvrier engagé dans le combat en sait davantage que les plus abscons doctrinaires de toutes les écoles... Les producteurs engagés dans la lutte syndicaliste savent d'instinct qu'il ne s'accomplira pas de changement en dehors de leur volonté et de leur organisation, et que les créations de la vie seront toujours plus riches que les plus merveilleuses inventions des fabricateurs de systèmes. »

Au contraire du socialisme électoral, le syndicalisme est donc, pour le prolétariat, une constante le-

con d'énergie et un permanent rappel au bon sens social.

Et par là, d'abord, le prolétariat s'affranchit de l'influence mauvaise de l'intellectuel déclassé, du bachelier bouffi de prétentions, dupe lui-même de ses sophismes imbéciles, et de l'arriviste effréné qui brûlerait Paris pour devenir conseiller municipal.

L'énergie et le bon sens sont de bonnes acquisitions. Le relativisme les complète. Le socialisme, paresseux, intellectuel, de lutte, était dogmatique: le syndicalisme, d'action, d'expérience, d'organisation positive, est relativiste. Il est en gestation constante, et donc en perpétuelle correction.

Il dépasse le prolétariat pour surexciter l'énergie industrielle, l'audace capitaliste. D'abord, il les pousse à s'organiser aussi. Dans mon dernier article, j'ai cité les chiffres qui attestent le développement des syndicats patronaux parallèlement à l'essor des syndicats ouvriers. Sous l'impulsion du syndicalisme, les cartells, les trusts se constituent. C'est que l'organisation est une force productrice d'autres forces, c'est-à-dire d'autres organisations. « C'est lui qui porte le progrès économique, nous dit M. Hubert Lagardelle, en jetant le capitalisme dans les voies du plus haut perfectionnement possible. Plus les exigences de la classe ouvrière sont pressantes, plus ses injonctions deviennent hardies, et plus le développement technique s'accélère et s'intensifie. Or s'il est vrai que le progrès matériel du monde soit lié à la plus intensive production, le rôle du prolétariat révolutionnaire prend encore une plus haute signification. » Rien de plus exact. Mais ce même théoricien du syndicalisme ajoute: « lutte des classes », et ici, y met-

tant du sien, aussitôt il établit une confusion. Je voudrais essayer de la dissiper.

—)o(—

Le syndicalisme substitue à la notion de parti, c'est-à-dire de guerre dans la nation, celle de classe, c'est-à-dire de division du travail social et d'émulation. J'insiste sur ce point: il est capital.

La lutte de classe, dans le sens révolutionnaire, destructrice de classe, méconnaît la notion de classe. La lutte de classe est une conception de parti, toute théorique et dogmatique. La notion de classe est une donnée de l'expérience, toute relative. Le syndicalisme a reconnu cette organique notion de classe. Il s'en est vivifié. Une organisation ne peut poursuivre sa propre disparition. Or le syndicat est bien une organisation de classe: s'il se proposait la suppression des classes, il voudrait sa propre destruction. Et c'est absurde.

Il s'agit, nous dit-on, d'élaborer un droit nouveau, celui du travail à s'organiser librement: « Libération du producteur par l'organisation de la production », ajoute-t-on. D'un autre côté, la C.G.T., dans ses derniers statuts, déclare qu'elle groupe, « en dehors de toute école politique, tous les travailleurs conscients de la lutte à mener pour la disparition du salariat et du patronat. »

Ce langage, nous l'avons déjà entendu. Ce n'est plus là le pur syndicalisme, j'entends la doctrine originale et forte, parce qu'organique et positive, qu'élabore l'expérience journalière de l'action prolétarienne. Des intellectuels interviennent et, malgré leurs excellentes intentions et leur ferme propos d'exprimer exactement le penser populaire, ils ne se peu-

vent, tenir d'exposer leurs sentiments particuliers formés, en retrait de la vie sociale, par les livres et la culture universitaire.

Au contraire, le syndicalisme spontané a bien la notion positive de classe. Et si profondément qu'il reste sagement conservateur, — et plus peut-être qu'il ne conviendrait. Car ce n'est pas, quoiqu'on en dise, à la disparition du salariat et du patronat qu'il incline.

—)o(—

On le sait, la plupart des grèves ont pour but une augmentation de salaires. Or élever le salaire, c'est évidemment fortifier le salariat. C'est le capitalisme organisé, invincible, ce sont les trusts qui allouent les plus gros salaires.

Il y a quelques années, trop imbu d'idéologies sans doute, j'avais proposé aux syndicats un moyen sûr d'éliminer le salariat en conquérant l'industrie et le commerce: il s'agissait simplement de concurrencer le travail salarié par le travail gratuit dans des ateliers de chômage. C'était du proudhonisme simplifié. L'idée des ateliers de chômage n'eut pas plus de succès que celle de la Banque du peuple. Il faut s'y rendre. L'ouvrier est meilleur juge de ses propres possibilités et de ses compétences que n'importe quel théoricien.

Le projet de loi Waldeck-Rousseau qui accordait aux syndicats la personnalité civile et morale avec le droit d'estimer en justice et de posséder fut plus mal accueilli encore. Avec un sens social admirable et une humilité touchante, presque tous les syndicats, même les plus révolutionnaires d'expression, refusèrent la faculté qui leur était offerte de « s'émanciper du patronat et du salariat ». Leurs raisons furent des

meilleures, puisqu'elles invoquèrent surtout l'inconvénient de confondre les organes et les fonctions, la nécessité d'une hiérarchie sociale, l'incompétence de direction et de responsabilité économique des ouvriers, l'utilité grande de conserver, en le déchargeant du souci des affaires, un prolétariat désintéressé et généreux. Il faut lire là-dessus les protestations des syndicats: jamais le salariat, et conséquemment le patronat, ni les principales conditions de l'ordre social n'ont été mieux défendus.

Sans doute, pour rester « rouge », il fallut bien entourer cette éminente sagesse de hors-d'œuvre révolutionnaires, et l'on n'y manqua point. On fournit, en outre, quelques prétextes qui se peuvent résumer par cette déclaration de M. Griffuelhes: « Toute réforme qui tend à diminuer l'esprit de lutte est combattue par nous ». Mais, précisément, le syndicalisme ne se lasse point de réclamer des réformes partielles: augmentation de salaires, diminution des heures de travail, repos hebdomadaire, etc... D'autre part, le projet de loi en question n'était point un palliatif qui pouvait affaiblir l'esprit de lutte, mais une liberté positive qui ne pouvait que l'alimenter en favorisant une transformation sociale considérable, et celle-là même que les syndicalistes, dans leurs discours sinon dans leurs actes, prétendent poursuivre: la suppression du patronat et du salariat.

— 10 —

C'est qu'il faut bien discerner dans le syndicalisme qui se cherche l'esprit que découvre l'action de l'ancienne phraséologie démagogique éclos dans l'inertie électorale.

Ainsi, l'agitation antimilitariste, les sornettes des

« mythes sociaux », comme la catastrophe, la grève générale, le sabotage, le boycottage, — cela n'est pas le fruit nourrissant de l'expérience ouvrière.

Faut-il le rappeler?

L'hervéisme nous vient en droite ligne de l'Université républicaine. Jamais un ouvrier, livré à son propre instinct, à son génie empirique ne se laissera affoler de logique comme nos intellectuels antimilitaristes. Les ouvriers communards étaient d'ardents patriotes. Chez le prolétaire anarchiste même, l'antipatriotisme n'est qu'une face de sa révolte contre tout ce qui est, parce que tout est mal; mais ce n'est pas une philosophie.

La grève générale fut propagée par M. Briand, besogneux avocat de province qui voulait être ministre. Puisqu'il l'est maintenant, la grève générale n'a plus de sens.

Le boycottage et le sabotage sont anglais, encore ont-ils pris une autre allure en passant le détroit. En effet, le *Ca-Canny* veut dire en dialecte écossais: « Va doucement! Va doucement! » et s'excuse par ce prétexte: « A mauvaise paye, mauvais travail », et ce n'est pas tout à fait notre sabotage. Les ouvriers anglais et écossais veulent des résultats matériels immédiats et rien que pour la corporation. Les ouvriers français veulent plus. Ils pensent que leur sabotage est de la révolution en détail. S'ils en sont là, c'est qu'en somme, ils l'ont peu exercé. Si le sabotage leur répugnait moins à essayer, ils en seraient déjà revenus. Ils en reviennent, d'ailleurs. Voici ce qu'en disait un ouvrier ultra-révolutionnaire dans le journal *l'Anarchie* du 20 février dernier:

« Nous sentons qu'il est nécessaire, logique, d'imprimer à toute œuvre qui sort de nos mains et de

notre cerveau, le cachet de notre sincérité, de notre conscience et de notre joie de bien faire, car c'est cela qui fait la caractéristique de toute œuvre vraiment humaine, bonne et belle. Nous sentons surtout, fortement, qu'il nous est impossible d'avilir notre œuvre sans nous avilir nous-mêmes.

» Voilà pourquoi le sabotage nous dégoûte.

» Exercer son activité combative, indirectement, en agissant contre une chose inerte, qui n'en peut mais, est ridicule et enfantin; jamais un être raisonnable ne pourra se complaire à nuire, en cachette, à quelqu'un, fût-il patron, sans profit pour soi ni personne.

» Il y a tant de manières d'agir « positivement » qu'on ne voit pas comment on peut être amené à n'agir que « négativement ». Quel aveu d'impuissance intellectuelle et morale! Quelle résignation de faiblesse et de néant!...

» Le sabotage avilit les caractères en faisant appel aux sentiments les plus mauvais. Il développe l'hypocrisie et la lâcheté. Il éloigne des revendications viriles et fières. Il déprave les intelligences en les poussant à la sottise des besognes inutiles et souvent contradictoires. »

—)o(—

Mais l'erreur se dénonce à l'user. Le socialisme pouvait vivre dans ses chimères et du vent de ses déclamations, il remettait l'épreuve à la réalisation lointaine de son eschatologie merveilleuse. Le syndicalisme s'éprouve tous les jours.

Le socialisme faisait de l'alchimie sociale quand il promettait aux simples de fonder l'harmonie mondiale sur l'universelle inertie et la prospérité de tous sur l'indolence de chacun. Le syndicalisme ne pré-

tend pas avoir découvert le mouvement perpétuel ni créer l'être du néant. Il n'attend rien que de l'énergie disciplinée et convergente de tous. S'il harcèle le patronat de ses exigences, ce n'est pas qu'il croit que celui-ci peut y satisfaire par sa seule volonté, c'est parce-qu'il a éprouvé que ces exigences stimulent l'ingéniosité, l'intelligence, l'audace des techniciens et des capitalistes, qu'il en résulte un accroissement de production et que le bien-être général ne s'améliore que par là. On le voit, le syndicalisme ne peut être pour le *Ca-Canny*, non plus que pour le sabotage qui prescrivent le travail lent, mal fait, la détérioration des matières premières et des machines. Ici, entre parenthèse, nous saisissons la différence qu'il y a entre le sens pratique matérialiste de l'ouvrier anglais trade-unioniste et le sens pratique idéaliste de l'ouvrier français syndicaliste.

L'anti-militarisme ne se soutient pas mieux. Sachant déjà que la torpeur sociale est débilite pour l'individu et la société, les syndicalistes sauront bientôt, ce qui est plus profondément vrai, que la veulerie politique est plus anémiant encore pour les races et les nations. Que les organisations ouvrières françaises se heurtent aux organisations ouvrières étrangères, comme il ne peut manquer d'arriver, et elles connaîtront, malgré les redondances des énergumènes intellectuels et les humanitaireries des faiseurs ou des sots, qu'il y a des catégories politiques, comme les conflits économiques leur ont appris, malgré les pompeuses Déclarations des droits de l'homme et les discours ministériels, qu'il y a des catégories sociales.

L'intelligence, d'abord, confond toutes choses, puis elle commence à distinguer, puis elle série, puis elle évalue. L'activité, d'abord, veut tout embrasser, puis

elle divise, puis elle hiérarchise. Ainsi, le prolétariat, dans le domaine social, a reconnu qu'il y a des catégories sociales qui sont des classes, et qu'il les faut organiser. Il arrivera de même à reconnaître qu'il y a aussi des catégories politiques qui sont des nations, et qu'il les faut fortifier.

—)o(—

Il n'y a pas d'organisation sans division des fonctions, sans discipline, ni sans hiérarchie. Par le fait qu'on cherche à s'organiser, on accepte de se spécialiser, de converger et de se subordonner.

La lutte de classe qui vise à la suppression violente des classes est anarchique. La notion de classe, qui s'y oppose, est organique.

L'organisation de la production, c'est donc la division du travail, la discipline des producteurs et la hiérarchie des fonctions industrielles. Et c'est de cette organisation que dépend une plus intense production, condition primordiale de toute amélioration économique. Le syndicalisme n'a donc pas à énerver l'autorité de la direction industrielle, non plus qu'à disputer sur qui la doit détenir, mais seulement à la stimuler et à la régler pour qu'elle soit exercée dignement à tous égards.

Sans doute, aujourd'hui, on voit le syndicalisme proclamer qu'il veut supprimer les classes en multipliant systématiquement les grèves partielles, prélude de la grève générale, et en préparant la grève générale, prélude de la révolution sociale, pour, après, transférer les pouvoirs de l'Etat aux syndicats fédérés.

C'est une utopie qui ressemble à toutes les utopies. Elle néglige les complexités sociales, et même celles

que l'expérience ouvrière a déjà pleinement mises en lumière. C'est une manifestation intellectualiste dans le syndicalisme, un retour insidieux du socialisme, un recul.

L'ouvrier ne représente que le 1/5^e de la population; l'atelier, le syndicat n'absorbent qu'une partie de son temps. C'est dire que le syndicat ouvrier n'est qu'une partie de la vie sociale pour une partie de la population française, et non les plus grandes. S'il apparaît aux syndiqués comme le seul centre de la vie individuelle et sociale, c'est que, présentement, les autres centres n'ont plus aucune vitalité. Mais la première tâche d'une réaction d'ordre sera de les ranimer. Il est certain qu'alors un ouvrier, par exemple, consacrerá plus de ses loisirs à sa famille, à l'éducation de ses enfants qu'à son syndicat. Si le syndicat est un organe important, il n'est pas toute la société. Les intérêts corporatifs ne sont pas toujours l'intérêt public, et ce n'est que l'intérêt public que l'Etat doit représenter.

Le syndicalisme, quand il revient à sa pratique et aux leçons qui s'en dégagent, le reconnaît. En effet, s'il est anti-politicien, ce n'est pas seulement pour s'opposer à la politicaillerie électorale, mais encore parce qu'il a appris que les fonctions du syndicat ne sont pas celles de l'Etat. Il n'a garde de prendre la partie pour le tout.

—)o(—

Le syndicalisme théorique parle volontiers de la « socialisation des moyens de production », c'est-à-dire, on l'entend bien, d'introduire dans l'économique le système parlementaire dont on a subi la malfaisance en politique.

Ici, l'erreur est trop grossière pour qu'elle se soutienne longtemps. Le syndicalisme, nous l'avons vu, est fondamentalement anti-parlementaire, et *a fortiori* dans l'économique. Dans les coopératives de production et de consommation, le syndiqué voit déjà combien le parlementarisme est malfaisant, même atténué, et de plus en plus il s'en méfie.

Trop souvent encore, le syndicalisme prend l'agitation pour l'action et la violence pour la force. C'est qu'il n'a pas fait toutes ses expériences et que des préjugés subsistent.

L'action directe, c'est l'action individuelle ou collective du prolétariat organisé sans intermédiaire politique; ajoutons aussi, pour lui donner toute son acception propre, sans truchement démagogique. Elle a surtout été employée jusqu'ici pour l'obtention des réformes et, plus efficacement encore, une fois promulguées, pour leur loyale application. Trois grandes vérités sociales s'en sont dégagées:

1^o C'est que le personnel législatif, la majorité de tel ou tel parti importent beaucoup moins qu'une opinion publique ou une corporation assez fortement organisées pour faire pression sur le Parlement; —
 2^o c'est que cette pression serait plus facile à exercer sur un Parlement extrêmement réduit, et plus encore sur un pouvoir exécutif et législatif responsable; —
 3^o c'est que ce ne sont pas les lois écrites qui déterminent les réformes, mais les mœurs qui rendent effectives les lois et efficaces les réformes.

Voilà comment se fait l'éducation sociale du peuple!

—)o(—

S'imaginer que la violence est de la force est grave: Il en peut résulter une catastrophe. Et ce n'est ja-

mais aux producteurs, qui ont besoin d'ordre, que profitent les bouleversements sociaux. La grande Révolution, puis 1830, puis 1848, février et juin, puis 1871 l'ont montré.

Ne pouvant la justifier autrement, on a dit que la grève générale, la révolution, la catastrophe étaient seulement des « mythes sociaux » propres à exalter l'énergie populaire. Ces subtilités d'école valent peut-être pour des intellectuels qui se bornent à penser leurs idéologies; mais non pour des ouvriers qui ne séparent jamais l'idée de l'action.

Les grèves, la violence, disent les théoriciens syndicalistes, développent la combativité prolétarienne; mais les praticiens, eux, ont établi que ce n'est pas la combativité qu'il faut développer, mais la productivité.

Pour développer la productivité, il convient, il est vrai, de surexciter l'énergie du patronat et du capitalisme par des exigences ouvrières; mais encore faut-il que ces exigences n'outrepassent point les possibilités de la production dans l'état présent de la technique et de la mécanique. L'expérience a enseigné au syndicalisme qu'il ne faut ni éliminer le patronat, ni le décourager; mais, au contraire, l'utiliser en le stimulant.

Le socialisme pouvait exaspérer la révolte des miséreux contre la dure ploutocratie, le syndicalisme, lui, ne se trouve en contact qu'avec le capital productif, l'ingénieur, le patron qui travaillent autant que l'ouvrier. Menacer ce capital productif, c'est, en fin de compte, augmenter le capital parasitaire, d'agio-tage, d'exploitation; effrayer l'industriel utile, c'est multiplier l'agioteur nocif.

On le voit, la doctrine qu'on professe à la C.G.T. n'est pas le pur syndicalisme, j'entends l'ensemble des principes d'action positive reconnus par la seule expérience ouvrière. Il s'y mêle bien des sophismes intellectuels, des éléments étrangers, des survivances socialistes. Mais on peut espérer. Ce n'est pas une doctrine fermée. Elle n'interdit pas l'action, et donc elle accepte de se reviser.

Ce qui peut être fécond, c'est l'idéalisme organique du prolétariat exalté. Peu importent l'attitude et les discours insurrectionnels de la phase embryonnaire d'aujourd'hui : par là même qu'ils décident d'agir directement, les travailleurs s'organiseront. En s'organisant, ils deviendront une force, — et toute force, parce qu'elle implique une responsabilité, est créatrice d'ordre.

Puisque le prolétariat veut enfin s'incorporer à la société, il créera ses institutions de libertés positives, — et en s'organisant non en s'opposant, en travaillant non en détruisant. La vérité essentielle du syndicalisme, c'est que, rompant avec tout parlementarisme, il accepte les responsabilités de l'action directe, et ses leçons. Ainsi, il ne peut manquer de se pénétrer de la nécessité de l'ordre. Après s'être aperçu, comme le disait Jules Guesde au Congrès socialiste de Nancy, que prétendre transformer le monde avec le boycottage, le sabotage et les grèves est « souverainement ridicule », il se demandera s'il est indispensable de transformer le monde social avant d'en avoir extrait toute la prospérité, la liberté et la force qu'il peut produire par une meilleure ordonnance et une plus ferme direction.

G. DEHERME.

Revue des Opinions des Faits et des Idées

LA DEFENSE SOCIALE.

Dans *le Journal*, M. Lucien Descaves reproduisait dernièrement ce document :

« Du 1^{er} janvier au 15 mars 1908, 122 affaires, concernant 215 personnes, ont été portées devant la Cour d'assises de la Seine.

« Elle a prononcé 89 acquittements. Si nous ajoutons à ce chiffre 20 condamnations à l'emprisonnement avec sursis, nous arrivons au total de 109 mises en liberté, sur 215 prévenus, soit un peu plus de 50 0/0.

« Entrons maintenant dans le détail :

Vols qualifiés.....	108	Acquittements..	36
Meurtres.....	48	— ..	17
Fausse monnaie.....	8	— ..	3
Faux.....	6	— ..	4
Attentats aux mœurs..	12	— ..	4
Abus de confiance...	8	— ..	3 »

Faut-il croire que les jurés de la Seine sont des philosophes de bonté qui pardonnent tout parce qu'ils comprennent tout? Non pas. Ils acquittent par indifférence, parce qu'ils ne distinguent plus l'acte bon socialement de l'acte mauvais, parce qu'il n'y a plus en fait de société. L'anarchie intellectuelle et morale s'étend. Une société qui en est à se demander si elle peut se défendre est déjà condamnée.

LES SUICIDES.

Le chiffre des suicides qui atteignait 5.110 en 1869, s'est élevé à 8.880 en 1907; par rapport au nombre des

décès, il a doublé, passant de 59 à 117 pour 10,000 décès. C'est ce qui juge nos progrès, nos lumières, et toutes les grandiloquences officielles.

LA PUISSANCE COOPERATIVE.

L'Alliance coopérative internationale nous communique les chiffres d'affaires des Magasins de gros coopératifs pour 1907 :

Angleterre, C. W. S., Manchester	679.664.200 fr.
Ecosse, S. C. W. S., Glasgow	190.086.500 »
Allemagne, G. E. G., Hambourg	74.832.500 »
Danemark, Faellesforemingen	51.236.374 »
Suisse, V. S. K., Bâle	14.364.810 »
Hongrie, Hangya, Budapesth	12.663.470 »
France, M. G., Paris	3.673.000 »

Tous ces chiffres, sauf pour la France, sont en augmentation de 6 à 34 0/0 sur 1906.

PAR TOUS.

Le Mouvement Syndical chez les Instituteurs

II.

Avant de dire sommairement ce que fut le Congrès de Clermont, il me faut tout d'abord donner quelques indications sur notre organisation corporative.

Dans chaque département se trouve au moins une Association qui porte presque toujours le nom d'Amicale. Ces Amicales sont réunies dans une Fédération dirigée par une commission permanente de onze membres. La commission permanente actuelle a été élue par les délégués des Amicales au Congrès de Clermont. Fait important à noter: son président et son

secrétaire doivent leur élection à leurs idées syndicalistes bien connues. La commission permanente est chargée de faire exécuter les décisions des Congrès.

Ceux-ci se tiennent tous les deux ans. L'avant-dernier eut lieu à Lille, en 1905, et le dernier à Clermont, au mois d'août 1907. En raison des événements récents, le Congrès de Clermont était attendu avec impatience et curiosité, d'autant plus qu'il portait à son ordre du jour une question brûlante: la Réforme des Conseils de l'Enseignement primaire.

426 délégués, venus de tous les points de la France, se trouvèrent réunis à Clermont; chaque Amicale ayant tenu à se faire représenter. Parmi ces délégués, les uns étaient partisans du syndicalisme intégral, lequel comporte l'adhésion aux Bourses du travail et à la C.G.T.; d'autres se ralliaient à cette formule de Murgier (militant bien connu dans le monde pédagogique): «... Le progrès, c'est le syndicalisme, mais le syndicalisme chez nous, entre nous, instituteurs...» — Bien que séparés sur un point important, les uns et les autres confondirent cependant leurs votes, lorsque le Congrès eut à se prononcer sur la composition et les attributions des Conseils de l'Enseignement primaire, et, naturellement, ce fut la conception syndicaliste qui l'emporta.

En effet, au nombre des conclusions adoptées en séance plénière et relatives aux Conseils départementaux, je relève celle-ci: «les représentants élus des institutrices et instituteurs seront en nombre égal à celui de tous les autres membres». — Il est certain que si ce vœu était agréé en haut lieu, ce serait un grand pas de fait vers l'autonomie primaire, car les Conseils départementaux ont à donner leur avis sur de nombreuses questions pédagogiques, administrati-

ves et disciplinaires. En matière de discipline notamment, le Congrès de Clermont se rallia à cette formule: « le préfet prononce la révocation d'un instituteur public après avis motivé et conforme du Conseil départemental ». Là encore l'addition du mot « conforme » consacra la victoire des syndicalistes. C'est encore une victoire que ceux-ci remportèrent, lorsque, au sujet de l'organisation pédagogique des écoles, ils réussirent à faire admettre pour les écoles à plusieurs classes, le principe de la création d'un « Conseil des maîtres », dont le directeur de l'école ne ferait plus qu'exécuter les décisions.

Ainsi la plupart des conclusions adoptées à Clermont furent empreintes de l'esprit syndicaliste. Et cependant les antisyndicalistes (ceux qui trouvent la loi de 1901 suffisante pour régir nos associations), eurent un porte-parole éloquent dans la personne de M. Devinat, directeur de l'École normale d'Auteuil.

Il ne s'ensuit pas pour cela que la majorité des instituteurs et institutrices de France soit nettement syndicaliste, car dans un Congrès les délégués (qui sont tous plus ou moins militants), peuvent bien ne pas représenter les véritables tendances des associations représentées.

Il m'est donc impossible de dire avec certitude de quel côté penche la balance. Une base sérieuse pourrait nous être fournie par les élections aux Conseils départementaux de l'Enseignement primaire; malheureusement, cette base laisse aussi à désirer, les questions de personnes empiétant parfois sur des questions de programme. — J'ouvre ici une courte parenthèse pour dire que, dans chaque département, l'inspecteur d'Académie est assisté d'un Conseil chargé de donner son avis sur les mesures d'ordre péda-

gogique, administratif ou disciplinaire qui concernent l'enseignement primaire. Ce conseil se compose (sauf pour le département de la Seine) du préfet, président; de l'inspecteur d'Académie, des inspecteurs primaires, du directeur et de la directrice des Ecoles normales, de quatre conseillers généraux et de quatre instituteurs et institutrices élus par leurs collègues. — Or le renouvellement de ces quatre derniers membres a eu lieu cette année. Quelles indications va-t-il nous donner sur la question qui nous intéresse?

Dans le département de la Sarthe que je connais plus particulièrement, puisque j'y exerce, les quatre délégués élus sont syndicalistes; l'un d'entre eux, l'actif Trochet, fait même partie de la Commission permanente de la Fédération, dont j'ai parlé plus haut. Il est vrai de dire que ces délégués n'avaient pas de concurrents et que l'élection s'est faite en dehors de la question syndicale. Il n'en a pas été de même partout. Dans quelques départements, la lutte a été très vive entre les syndicalistes et antisindicalistes et s'est souvent terminée à l'avantage des premiers. J'ai totalisé les voix obtenues par les uns et par les autres dans une douzaine de ces départements, ce qui m'a donné les chiffres suivants:

Voix syndicalistes: 4857.

Voix antisindicalistes: 4154.

Je ferai remarquer qu'il s'agit de départements pris aux quatre coins de la France et que la proportion ci-dessus n'est pas sensiblement éloignée de la proportion réelle. Les syndicalistes ne sont donc pas une infime minorité comme d'aucuns se plaisent à le croire ou à le faire croire. Seulement, ce serait se tromper que de croire que la plupart des institu-

teurs sont des agités et des violents. Les syndicalistes ne sont pas seulement ceux qui voient dans le droit syndical la faculté de prendre officiellement contact avec la classe ouvrière organisée, mais aussi ceux qui conçoivent les syndicats d'instituteurs comme des instruments de perfectionnement au point de vue pédagogique, et comme les cadres futurs d'un enseignement primaire autonome.

Quels sont maintenant les arguments que font valoir les partisans du syndicalisme intégral, ou, si vous préférez, les syndicalistes « radicaux », pour les distinguer des autres syndicalistes que je qualifierai d'« opportunistes » ? (1) Quelles objections ces derniers leur opposent-ils ? De leur côté, pourquoi les « antisindicalistes » s'abstiennent-ils ? — Voilà autant de questions auxquelles je me promets de répondre en examinant quelques articles publiés dernièrement par des militants d'opinions diverses.

G. BOURLIER, *instituteur.*

Les Livres qui font penser

L'Humanité triomphante. par Jean CANORA (Messein, édit., 19, quai Saint-Michel) — Ce poème d'une grave magnificence fut écrit pour le cinquantième anniversaire de la mort d'Auguste Comte.

Dans la première partie, « anarchie sociale », ce sont les voix tumultueuses de l'Ambition, de la Haine, de la Vanité et de la Douleur qui se font entendre. Dans

(1) Les deux termes « radicaux » et « opportunistes » sont purement conventionnels et n'ont qu'une signification toute relative. En effet, si les deux catégories de syndicalistes existent, en fait elles ne se sont pas encore dénommées.

la deuxième partie, « harmonie sociale », le poète évoque l'œuvre salvatrice du grand philosophe, vivifiée par son immortelle inspiratrice sentimentale, Clotilde de Vaux.

O Clotilde de Vaux, ombre exquise de grâce,
 Jeune morte, qui sus consoler et charmer,
 Répétons avec toi, par le temps et l'espace :
 • Que de penser, parfois, d'agir même on se lasse,
 Sans être jamais las d'aimer ! •

Certes, Comte, guidé par la science austère,
 Avant de te connaître, avait dit noblement,
 Surmontant la douleur des trahisons amères,
 Qu'il n'est pas de plaisir qui vailent sur la terre
 Celui d'un obscur dévouement.

Mais, trop jeune exilé de la maison d'enfance,
 Il eût laissé, sans toi, son grand cœur se tarir,
 Desséché par l'effort vers l'âpre connaissance...
 Il eût été le roi de l'élite qui pense,
 Non le prêtre de l'avenir...

De ta douceur pourtant, naissait, ombre puissante,
 Plus précieux qu'un soir de brève volupté,
 Cet admirable amour, qu'il mit en toi vivante,
 Et qu'il devait, songeant à l'éternelle absente,
 Grandir jusqu'à l'Humanité !

Et c'est pourquoi tu vois, au seuil de chaque automne,
 Les disciples fervents du Maître vénéré
 Venir, fidèlement, par le bois qui frissonne,
 Verser des roses pourpres et de vertes couronnes,
 Morte, sur ton repos sacré !

Il avait senti qu'il n'est sur la terre
 Fille, épouse, sœur ou très tendre mère,
 Qui, sachant aimer, ne puisse d'un cri
 Répondre à l'appel du plus haut esprit...

Qu'il n'est travailleur du champ à la ville,
 Peinant aujourd'hui sur sa tâche vile,
 Qui ne se redresse, ennobli, demain,
 Parce que son cœur guidera sa main...

Que pour enflammer de même espérance,
Unir dans la joie et dans la souffrance,
L'humble prolétaire et le vrai savant,
Et la femme au cœur docile et fervent...

Plus que la raison qui le justifie,
Il fallait l'amour, splendeur de la vie !

Le poème de M. Jean Canora est plus qu'une manifestation d'art. Il montre que le positivisme, comme toutes les grandes doctrines organiques, peut donner une âme à la beauté.

L'Évolution des sciences. par L. HOULLEVIGUE
3 fr. 50 (A. Colin, édit., 5, rue de Mézières). — La science en est à une spécialisation à outrance. Des hommes passent leur vie à chercher la solution de la dix-millième partie d'un problème souvent inutile et à ignorer le monde. Ce n'est pas élargir l'intelligence humaine ni développer la sympathie sociale. « Mal nécessaire », nous dit l'auteur. Et pourquoi ? Parce qu'il n'est plus possible à un cerveau d'emmagasiner toutes les connaissances de son temps ? Allons donc ! La science, comme toutes les autres activités humaines, est destinée à servir l'humanité. Qu'on la soulage de l'énorme poids mort des petits faits inutiles, des problèmes indifférents, des questions insolubles d'origine et de fin de toutes les jongleries universitaires et académiques, et ce qui restera, l'essentiel, pourra fort bien être mis en œuvre par les génies encyclopédiques. C'est là qu'est la véritable science. L'auteur nous dit, d'ailleurs : « Toute science est une connaissance ordonnée ». C'est donc que les connaissances désordonnées sont du charlatanisme.

Et cependant les frontières des sciences tendent à s'abaisser. « La chimie, dit M. Houllévigue, par exemple, ne connaît plus les limites de son domaine ; les barrières qui la séparaient des autres sciences sont tombées les unes après les autres et, à la place de chacune

d'elles, grandissent et prospèrent d'autres branches de la science universelle: la chimie biologique qui s'applique à débrouiller les réactions de la matière vivante, — la minéralogie et la géologie chimique, qui font appel aux ressources du laboratoire pour expliquer la formation des minéraux et des terrains, — enfin la physico-chimie, qui cherche à résoudre le problème fondamental de la chimie, l'étude de la réaction chimique, en y apportant toutes les ressources théoriques et expérimentales de la physique. En même temps qu'elle voit disparaître ses limites, la chimie évolue intérieurement, en faisant chaque jour plus intime son union avec la physique...

« On a dit que Lavoisier avait fondé la chimie en lui apportant la balance; on peut dire encore que chacun des progrès de cette science est lié à l'introduction d'un nouvel appareil de physique: le calorimètre et le thermomètre avec Lavoisier, Berthelot, Raoult; le manomètre avec Gay-Lussac et Sainte-Claire Deville; le courant électrique avec Davy et Moissan; le spectroscope avec Kirchoff et Bunsen; le polarimètre avec Biot et Faraday; l'électroscope avec Curie.

« En grandissant, la chimie a perdu son objet, car personne aujourd'hui ne peut définir avec précision le but de ses recherches. Elle ne place plus ce but dans l'étude des espèces chimiques; nous dire que le chlore est un gaz liquéfiable, ou que le soufre est un cristal octaédrique, c'est faire de la physique ou de la minéralogie. Et si on définit, ce qui est plus logique, la chimie comme l'étude des réactions, nul ne peut dire où finit la réaction et où commence le phénomène physique...

« Enfin, la chimie est en train de voir ses lois fondamentales perdre leur caractère de nécessité absolue et de rigoureuse exactitude...

« La nature veut que la science soit une, comme elle.

même; elle nous refuse le droit de verser nos connaissances dans des vases séparés. L'évolution dont nous sommes les témoins est donc logique et nécessaire; mais l'infirmité de notre esprit nous oblige, malgré tout, à maintenir des classifications. Seulement, les classifications actuelles sont mauvaises. Il est permis de penser que la science de l'avenir, malgré qu'elle tende chaque jour vers l'unité, se laissera diviser en trois larges groupes: sciences de l'éther, sciences de la matière non vivante, sciences de la vie; ainsi la chimie, la mécanique et une partie de la physique actuelle paraissent destinées à se fondre dans une large synthèse; et, sans doute, le groupement nouveau des sciences fera apparaître, à son heure, des harmonies que nous ne soupçonnons pas.»

Malgré cette propension à l'unité de la science, la tendance à la dispersion spécialiste des savants subsiste et s'accroît. Et M. Houllevigue nous propose « un palliatif et un remède ». Le palliatif, c'est que l'Université donne plus d'extension à l'instruction scientifique générale; le remède, c'est que l'Académie des sciences prenne l'initiative d'organiser la collaboration scientifique.

Il y aurait beaucoup à dire là-dessus... Le livre de M. Houllevigue n'en est pas moins des plus intéressants. Il fait discuter, il fait penser. Il est écrit, non pour des techniciens et des doctrinaires, mais pour des curieux qui cherchent des idées. Les chapitres donnent un aperçu de la composition de l'ouvrage: les tendances de la chimie; — la transmutation et les expériences de Ramsay; — la matière existe-t-elle? — l'intérieur de la terre; — le soleil; — les éclipses; — la voie lactée; — l'organisation de la matière; — les frontières des sciences.

La Révolution sociale ou le Roi, par Georges VALOIS, 0,60 (Nouvelle Librairie nationale, 85, rue de Rennes). — La classe ouvrière se détourne des politi-

ciens et conséquemment de la République parlementaire. Après avoir été émiettée par la Révolution, elle se reconstitue dans ses syndicats et s'organise. Est-ce pour la révolution sociale ou pour rétablir le président de toutes les républiques françaises, le directeur de toutes les organisations libres, le chef du Travail, — le Roi ?

M. Georges Valois n'a pas de peine à démontrer que la révolution sociale est une chimère dangereuse. Il nous indique donc le Roi, dont il définit ainsi la fonction sociale et politique : « Ainsi, en considérant l'intérêt général de la production, pour que la bourgeoisie capitaliste accomplisse sa fonction historique, le Roi tend à maintenir les chefs d'industrie entre deux murailles : d'une part un pouvoir central absolument indépendant des capitalistes, interdisant à ceux-ci le pillage de l'Etat ou l'usage frauduleux de la protection des pouvoirs ; d'autre part, une classe ouvrière fortement organisée, veillant avec activité sur ses droits acquis et tendant unanimement à une amélioration de son sort. Entre ces deux murailles, la bourgeoisie capitaliste est contrainte à l'élévation par la voie du plus grand effort industriel... C'est que le Roi n'est ni une classe, ni un parti. Il est au-dessus des classes et ne connaît pas les partis. Il est l'arbitre souverain des conflits sociaux. Lorsque nous allons à lui, si nous le saluons comme la vivante incarnation de l'Intérêt national, de l'intérêt de la civilisation, nous le saluons comme le haut ouvrier de notre salut de prolétaires, celui qui donnera à l'organisation de nos républiques ouvrières une assise inébranlable. »

Malgré le profond dégoût qu'inspire le régime parlementaire, on ne saurait admettre encore que la République ait épuisé avec le parlementarisme toutes ses conséquences, toutes ses possibilités et que la démocratie ne puisse s'exprimer que par la mystification électorale.

Des phénomènes religieux dits mystères. par Raoul de la GRASSERIE, 3 fr. (E. Leroux, éd., 28, rue Bonaparte). — L'auteur n'a aucune préoccupation religieuse ou anti-religieuse; il se propose d'analyser objectivement quelques-uns des phénomènes religieux les plus universels. «Le premier, soit dans la série traditionnelle, soit dans la sériation mentale, est celui du dédoublement divin, connu sous les noms de trinité et de triade... Le second est celui que nous appellerons anthropose et qui est connu sous le nom d'incarnation et d'avatars. Le troisième est l'apothysiose connu sous le nom de sacrifices et de rédemption. Ils se dominant. Cependant certaines religions ne contiennent que deux d'entre eux, et les autres qu'un seul. C'est dans le christianisme que l'on trouve la synthèse complète et aussi la conclusion qui les rattache étroitement les uns aux autres.»

L'auteur établit donc le lien des trois mystères et leur aboutissement dans le culte ou théophagie.

Ces recherches de psychologie religieuse n'ont peut-être pas une utilité immédiate, mais elles nous découvrent un peu du passé obscur de l'âme humaine, et nous aide à comprendre que même dans le «mystère» qui constitue une partie du dogme religieux, il y a de la logique vivante.

Le droit à la vie et l'éducation. par Henri ROVEL (Plon et Nourrit, éd., 8, rue Garancière). — L'auteur en proposant un plan d'éducation nationale qu'il dédie «à ceux qui luttent et à ceux qui enseignent», en réalité, esquisse une constitution sociale nouvelle qu'il base sur le métaphysique droit à la vie, c'est-à-dire sur une organisation générale de l'assistance par le travail. On sait ce qu'ont donné toutes les tentatives de ce genre, y compris celle qui aboutit aux tragiques journées de juin 1848. Quelles que soient

les bonnes raisons de M. Rovel, on ne saurait admettre que son système puisse avoir de meilleurs résultats.

La vie et l'œuvre d'Auguste Comte et de Pierre Laffitte. par C. HILLEMAND, 1 fr. 75 (Revue positiviste internationale, 2, rue Antoine-Dubois). — Ces discours commémoratifs sont précédés d'un grand nombre d'aperçus sur le positivisme. On ne saurait trop honorer la vie et l'œuvre d'Auguste Comte. Elles sont une des plus belles et des plus puissantes qui aient été.

Anna Karénine. par Léon TOLSTOÏ, 4 vol. à 2 fr. 50 (Stock, éd., 155, rue Saint-Honoré). — Cette nouvelle traduction par Bienstock du célèbre roman fait partie de l'édition des « Œuvres complètes du comte Léon Tolstoï ». C'est dire qu'elle est complète.

Edouard Schuré. par Louis de ROMEUF, 1 fr. (Sansot, éd., 7, rue de l'Eperon). — Intéressante notice sur la vie et l'œuvre de l'auteur des *Grands Initiés*, que M. de Romeuf sacre chef de l'Idéalisme mystique.

G. DEHERME.

Haïkaïs et Tankas. Epigrammes à la japonaise. par Albert NEUVILLE, 2 fr. (Ch. Bosse, libr., 46, rue Lafayette). — Les Haïkaïs et les Tankas sont des poèmes minuscules, usités au Japon et où excellent les Japonais. L'Haïkaï est composé de trois vers ou plutôt de trois petits membres de phrase, le premier de cinq syllabes en tout, traduit un paysage ou exprime une scène de la vie courante. Le Tanka, composé de cinq phrases ou vers de cinq, sept, cinq, sept et sept syllabes, s'applique à des sujets plus relevés, plus littéraires, plus académiques.

Or un Belge de beaucoup d'esprit, M. Albert Neuville, a eu l'ingénieuse idée d'adapter en français, sous forme de quatrains, ces deux espèces de poésies, et il en est résulté, comme expression, quelque chose de très original, dont voici trois exemples :

1^o Comme il est gai le lac Léman — au décor de roman ! — Mais sur ses bords, le Calviniste, — comme il est triste !

2^o Ce coquillage à mon oreille — chantait je ne sais quoi qui me semblait merveille. — Je n'y comprenais rien, mais j'en étais charmé : — Stéphane Mallarmé.

3^o Jour de fête. La foule sort. — La foule passe et repasse : — Je vois des condamnés à mort — En masse, en masse.

On juge par ces échantillons combien l'auteur a su donner de pittoresque à ses épigrammes très significatives dans un maximum de brièveté.

E. T.

Pour éviter tout retard, prière d'adresser, provisoirement, ce qui concerne la rédaction et la direction de la Revue à **M. G. DEHERME, à La SEYNE, (Var).**

Le Directeur-Gérant : G. DEHERME.

TOULON. — IMP. P. TISSOT.

LIBRAIRIE DES SCIENCES POLITIQUES ET SOCIALES

Marcel RIVIÈRE

PARIS — 30, Rue Jacob (6^e Arr.)

GRAND ASSORTIMENT D'OUVRAGES

d'Économie Politique, de Sociologie, de Philosophie

Finances — Impôts — Banques — Bourse

Question monétaire — Administration — Enseignement

Travaux public — Commerce

Douanes - Marine - Transports - Colonies - Economie rurale

Régime pénitentiaire, etc.

Statistique, Démographie, Population

Questions ouvrières : Mutualité, Prévoyance, Assistance,
Hygiène

DOCUMENTS OFFICIELS ET PARLEMENTAIRES

Publications des Ministères, de l'Office du Travail et du Conseil
supérieur du Travail

Projets de loi, Propositions et Rapports

DÉPOSÉS A LA CHAMBRE ET AU SÉNAT

Le classement méthodique et l'organisation de notre librairie nous permettent d'offrir ou de soumettre immédiatement quantité d'ouvrages, de brochures et de documents parlementaires sur une question déterminée.

Nous nous chargeons de rechercher les discussions aux Chambres et les travaux préparatoires d'une loi.

VENTE PAR FASCICULES SÉPARÉS

DES

LOIS et DÉCRETS promulgués depuis 1794

ENVOI DU CATALOGUE SUR DEMANDE

BLOUD & C^{ie}, Editeurs

4, Rue Madame -- PARIS (Tél. 722-99)

L'Afrique Occidentale FRANÇAISE

ACTION POLITIQUE

ACTION ÉCONOMIQUE

ACTION SOCIALE

Par GEORGES DEHERME

(1 Vol. in-8° carré de 528 pages)